



## **Bonds of Alliance: Indigenous & Atlantic Slavery in New France**

Brett Rushforth. University of North Carolina Press, Chapel Hill, 2012, 424 p.

COMME L'ANNONCE L'AUTEUR dans son prologue, ce livre étudie la relation entre les esclavages autochtone et atlantique en Nouvelle-France. Pendant cette période, colons français et autochtones ont réduit en esclavage des milliers d'Indiens, alors utilisés sur place ou envoyés aux Caraïbes. Contrairement à ceux des États-Unis, les esclaves africains ne supplanteront pas par la suite les esclaves autochtones à cause d'alliances politiques et de nécessités économiques. Par son système, la mise en esclavage des autochtones a profondément affecté tant le monde autochtone que le monde français colonial. Des centaines de micronégociations culturelles et interculturelles ont en effet abouti à la création d'une culture régionale qui n'était ni française ni indienne mais un monde colonial tout autre, issu lui-même du monde de l'esclavage atlantique, entre autres.

Au fil de six chapitres, enrichis d'un prologue, un épilogue, un index, des annexes, des cartes et des tableaux (mais pas de bibliographie), Rushforth dresse une vaste fresque du système esclavagiste français dans la vallée du Saint-Laurent et au Pays-d'en-Haut du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> au <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle, particulièrement de 1660 à 1760. L'empire français qui, aux Amériques, s'étend jusqu'aux Antilles, pratique des formes d'esclavage différentes selon qu'il asservit des Africains déportés depuis l'Afrique sur des plantations antillaises, ou des autochtones. Une fois traversées les querelles juridiques, religieuses et philosophiques qui ont cours en

France sur la loi naturelle, la loi des nations et les guerres justes (chap. 2), les pratiques régissant l'esclavage n'ont cessé de s'adapter aux circonstances et aux rapports de force en Nouvelle-France, en pleine globalisation.

Et Rushforth de tisser une étude comparatiste qui va de Paris, où l'esclavage est abominé et banni, aux Antilles où l'esclavage des Africains est légalisé du fait que ce sont les « rois africains de la Négritie » qui les ont capturés. Combinée à la loi des nations, l'infériorité de captifs pris au cours de justes guerres justifie que cette race soit dépossédée de son humanité, elle et sa descendance. Il convient en revanche de ménager les Indiens des Antilles, « naturellement libres et où ne régnait aucun roi », ne serait-ce que par sécurité et pour prévenir l'alliance, effective et efficace dans plusieurs cas, entre esclaves africains révoltés et autochtones (chap. 2). D'où la préférence des Français des Antilles pour des esclaves indiens venus de loin, du continent – leur statut d'esclave n'en étant pas racialisé pour autant.

Toutefois, antérieurement aux bouleversements entraînés par l'installation des empires français, anglais et espagnol qui, par autochtones interposés (captifs et esclaves compris), se battent pour la terre américaine et ses perspectives, les autochtones eux-mêmes pratiquaient déjà l'asservissement d'autres autochtones, comme l'auteur le montre avec force précisions et loin de tout enjolivement (chap. 1).

Le système autochtone nord-américain n'était pas celui de l'esclavage (*slavery*) comme institution sociale et économique – besoin de main-d'œuvre servile réduite à l'état de biens et régie par un système de domination violente –, mais comme mise en servitude (*enslavement*) liée à des impératifs culturels et politiques, s'accompagnant d'un fonctionnement brutal et de règles complexes. Les Français prirent bientôt la mesure des avantages qu'ils pouvaient en tirer tandis

que, de leur côté, les autochtones adaptaient cette pratique à leurs nouveaux intérêts, faisant par là même, indirectement, barrage à la stratégie des Français, des Anglais, voire des Espagnols, alliés ou ennemis. Ainsi naissait un nouveau monde colonial à plusieurs voies, lesquelles se renforçaient et se réduisaient mutuellement. Selon Rushforth, la gestion autochtone du commerce des esclaves constitue un sous-texte qui contredit le récit français d'autojustification sur le morcellement et la déréliction des forces autochtones (Prologue).

Traditionnellement, Algonquins et Sioux faisaient subir à leurs captifs-futurs esclaves (capturer un ennemi était plus glorieux que de le tuer) nombre de violences – humiliations, tortures cérémonielles, souvent jusqu'à la mort, incorporation forcée au groupe, adoption comme domestication, semblable, selon la métaphore, à celle du chien. Faire partie de la famille adoptive – devenir l'enfant, l'époux, par exemple – impliquait une parenté dans la subordination et une perpétuelle négociation, entre apprentissage et, pour les hommes, activités habituellement dévolues aux femmes ou aux enfants. L'esclave, en fait, était la propriété de la maisonnée à laquelle il était rattaché, quand bien même on ne l'en distinguait quasiment plus quand il y était arrivé très jeune.

Au-delà de la reconstitution démographique du groupe, décimé par des raids ennemis par exemple, et de la nécessité de recharger la force de travail – agriculture, chasse et pêche –, l'esclave pouvait servir d'intermédiaire culturel, linguistique et diplomatique – interprète, objet de négociation et monnaie d'échange dans un monde, tendu et fluide, de guerres, d'alliances et « d'interpénétration culturelle ». L'esclave faisait alors souvent fonction de cadeau symbolique destiné à sceller la paix entre ennemis. À ce titre, il faisait partie des délégations et des cérémonies du calumet afférentes. Ainsi, un chef ojibwa avait-il reçu deux esclaves iroquois de voisins qui

les avaient capturés ; le chef les restitua alors aux Iroquois dans le but de conclure une alliance, délicate, avec eux. Combiné à une cérémonie du calumet, le don d'esclaves signifiait le contraire de la guerre, à la fois don de la vie et preuve de la férocité éventuelle du donateur.

En somme, l'esclavage autochtone maximisait les capacités productives et reproductives du groupe qui, ayant mis en servitude des ennemis, s'appropriait leurs capacités et en privait le groupe dont ils étaient originaires. En ce sens, les femmes étaient à la fois très recherchées (en 1750 elles constituent les deux-tiers des esclaves) et fortement disciplinées – y compris par le viol. Celles et ceux qui survivaient aux premiers longs mois d'adoption forcée pouvaient parfois, le temps passant, négocier des itinéraires leur permettant de quitter, officiellement ou pas, leur statut d'esclave/chien/membre subordonné de la maisonnée.

Comme le montrent les chapitres 5 et 6, la diversité des acteurs européens et indigènes, reliés par des réseaux (locaux, régionaux, voire continentaux) de domination et d'alliances toujours retournées et retournables, multiplie la complexité de ces modes instables. Ainsi des biographies remarquables et étonnantes donnent la mesure de l'ambiguïté et de la fluidité de situations coloniales d'extrême proximité dans la distance absolue (chap. 5 et 6).

Avec l'arrivée des Français, les Amérindiens ont en effet négocié avec les institutions coloniales et les représentants de la Couronne, avec l'Église catholique, la justice, les négociants en fourrure, les trappeurs et autres coureurs des bois, les militaires. Mais aussi avec les autres Européens, ennemis des Français, avec les autres nations autochtones, dont certaines, alliées entre elles depuis toujours, d'autres ennemies de toujours, devenaient alliées ou ennemies, temporaires ou pas, des Français, des Anglais ou des Espagnols.

Ainsi en Nouvelle-France, les liens que les Français nouent avec les autochtones à travers le commerce des esclaves deviennent petit à petit, et à leur insu, une contrainte nécessaire et contraire (chap. 4). Ainsi, des Anichinabés des Grands Lacs avec lesquels ils sont alliés –commerce, diplomatie, sécurité – leur offrent un captif enlevé aux Fox avec lesquels les Français cherchaient une alliance. Les Français ne peuvent cependant qu'accepter le cadeau s'ils veulent préserver leurs rapports privilégiés avec les Anichinabés, ce qui est le cas. Ce faisant, les Fox, d'où le captif est originaire, prennent l'acceptation française comme une agression, ce qui était le but recherché avec ce cadeau empoisonné : le groupe courtisé par les Français ne deviendra pas leur allié tandis que le groupe donateur a renforcé son alliance avec les Français de façon à la fois inclusive et exclusive.

Ces esclaves pouvaient par ailleurs être échangés contre des armes, des textiles, divers biens manufacturés. Ainsi la modernisation des autochtones passait-elle par les réseaux hautement politiques de circulation d'esclaves autochtones détenus par des autochtones libres et leur fournissait, par la même occasion, la technologie nécessaire tant à l'alliance avec les nouveaux venus non autochtones qu'à la résistance contre ces derniers, si nécessaire. Le cas de la guerre de Pontiac, analysée dans l'épilogue, est particulièrement révélateur.

De Montréal au Pays-d'en-Haut, ces esclaves – qu'ils aient été vendus, troqués, achetés, offerts – sont assujettis à divers travaux. En ville, ils servent de signes extérieurs de richesse à des familles de haut rang, qui en font leurs valets et leurs femmes de chambre, et deviennent en tout cas domestiques dans beaucoup de demeures. Ils travaillent dans les fabriques de l'industrie naissante du lin et du chanvre, ou pour des artisans et des marchands. Dans le Pays-d'en-Haut, leurs connaissances linguistiques et pratiques du terrain leur valent d'être au service de

négociants en fourrures, de trappeurs et de marchands pour lesquels ils chassent, pêchent, revendent alcools, armes, et pratiquent toutes manières de trafics illégaux, qui leur valent parfois d'être jugés et punis. Du fait de la pénurie de la main-d'œuvre française et de son coût, ils travaillent également dans l'agriculture, qu'il s'agisse de petites fermes ou de plus grandes propriétés, ou de la cure du prêtre. Dans le Pays-d'en-Haut, comme à Montréal, quoique dans de moindres proportions, leur maître, leur maîtresse et celui qui les a vendus sont le plus souvent métis ou liés à des Français métis et à des communautés autochtones de l'Ouest. Ces liens proches et lointains président à la vie quotidienne des esclaves et contribuent à la complexité de leur statut légal.

Grâce à l'abondance et à la diversité de ses sources, Rushforth donne voix à ces esclaves qui racontent leur vie quotidienne – audiences, auditions, témoignages divers de prêtres qui les ont baptisés, qui ont écouté et transcrit leur histoire. La réalité de ces récits dépasse la fiction, qu'il s'agisse de Joseph ou de Marie-Marguerite par exemple, et constitue un des nombreux grands apports de ce livre : on ignorait tout de ces vies entre maîtres et esclaves en Nouvelle-France.

À la fois fouillé et vaste, ce livre embrasse plusieurs siècles et un territoire précis, allant de l'analyse de l'esclavage atlantique des Antilles aux rues de Montréal où les Européens sont encore minoritaires, aux grands espaces et puissantes coalitions autochtones du Pays-d'en-Haut et jusque chez les Apaches de l'actuel Nouveau-Mexique. Certes, qui trop embrasse mal étire et des questions demeurent sans réponse. Ainsi, dans son prologue, l'auteur déclare-t-il que, de la fin du xv<sup>e</sup> au milieu du xix<sup>e</sup> siècle, « ... [l]es colons ont acheté entre deux et quatre millions d'esclaves indiens, dont la plupart initialement mis en esclavage par des Autochtones ». Mais rien ne vient

étayer ces données quantitatives vagues. Le prix de vente des esclaves demeure flou et ne permet pas de se faire une idée des dimensions marchandes de cette traite. Ni des réseaux d'exportation d'Indiens de la Nouvelle-France vers les Antilles. Mais surtout, le lecteur ne peut que se demander, une fois l'ouvrage refermé, quels peuvent être aujourd'hui les effets, les conséquences, les traces (des milliers d'enfants sont nés de ces étreintes contraintes), tant

chez les autochtones que chez les non-autochtones, de ce système esclavagiste autochtone méconnu.

Dans la foulée d'une riche historiographie<sup>1</sup>, Brett Rushforth a, avec cet ouvrage magistral, mis en cause des clichés, interrogé des silences, comblé des manques, changé les perspectives sur l'histoire atlantique de l'esclavage, de la colonisation et du monde autochtone. Ce faisant, il invite à d'autres travaux qui ne manqueront

pas de jeter de nouvelles lumières sur l'histoire de la Nouvelle-France, de l'esclavage, du monde atlantique et des nations autochtones.

Nelcya Delanoë

#### Note

1. Citée par Paul Conrad à propos du livre de Brett Rushforth (voir *William & Mary Quarterly*, vol. 70, n° 3, 2013 : 602-606).